

CLARKE Sir (*Edward-George*), Avocat et homme politique (Londres, 15.2.1841 —... 1931).

Jeune docteur en droit, il fut attaché en 1859 à l'administration britannique des Indes, mais il la quitta l'année suivante pour entrer au Barreau, où, très tôt, quelques procès retentissants assureront sa réputation.

Entré à la Chambre des Communes en 1886, il renonça à son siège en 1899, à la déclaration de la guerre anglo-boer. Il le reprit en 1906, mais pour fort peu de temps, à raison des insuccès que lui valait sa franchise en matière fiscale et douanière et d'un état de santé momentanément déficient.

Il mérite cette notice dans la *Biographie coloniale belge* à raison du rôle qu'il a joué, en 1904, dans la défense des fonctionnaires de l'É. I. C. dans le procès qu'ils avaient intenté à l'ancien commissaire de district de l'Aruwimi, Guy Burrows, officier anglais, auteur d'un livre *The Curse of Central Africa*, dont ils estimaient de nombreux passages attentatoires à leur honneur. A vrai dire, Burrows n'avait-il pas toujours été des adversaires de l'É. I. C., qu'il avait pu servir sur recommandation de Stanley même. Il avait même dédié, au début de sa carrière congolaise, un premier ouvrage : *la Terre des Pygmées*, préfacé par Stanley encore, au Roi Léopold II. Mais, en 1902, soit qu'il eût — on l'a dit — trouvé trop lent ou trop pauvre son avancement, soit pour quelque autre raison, il avait changé son fusil d'épaule et son livre de 1903, à la différence de celui de 1898, provoqua un vrai scandale.

L'administration centrale de l'É. I. C. envoya donc à Londres le Colonel Liebrechts, accompagné, dans cette démarche, par l'avocat belge et sénateur de Belgique Sam Wiener, pour acquérir aux officiers belges en service au Congo et mis en cause par leur ancien compagnon d'armes, les services professionnels de Sir Edward. Celui-ci accepta de se charger de leur cause et intenta aussitôt contre leurs accusateurs action en calomnie devant les tribunaux anglais. Il obtint tout d'abord une décision de justice interdisant la publication, l'exportation et la vente du livre litigieux. Il obtint ensuite, avec l'aide d'Eldon Banks et de Lewis Thomas, du Juge Ridley assisté d'un jury spécial statuant par défaut contre Burrows, contradictoirement contre ses éditeurs, une amende de 500 livres du chef de calomnie et l'interdiction définitive du livre en Angleterre.

21 décembre 1953.
[J. J.] Marthe Coosemans.

Col. Ch. Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., Off. de Publ., 1932, p. 253. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., Off. de publ., 1932, p. 62. — H. Kermans et Ch. Monnheim, *La conquête d'un Empire*, Brux., Expansion belge, 1932, p. 204. — Encycl. brit., 1946.